

# *s'éduquer autrement*

*l'éducation populaire autonome  
au sein de la formation continue*

## *Mémoire*

*Mouvement d'éducation populaire  
et d'action communautaire du québec (mépacq)*

*consultation sur la formation continue  
montreal, jeudi le 15 octobre 1998*

---

# S'ÉDUQUER AUTREMENT

## Introduction

Il y a vingt mois le rapport final de la commission des États généraux sur l'éducation faisait de la formation continue un de ses chantiers prioritaires. Le MÉPACQ est maintenant heureux d'intervenir au sujet du document *Vers une politique de la formation continue* continuant ainsi à relever le défi lancé en 1996 par Monsieur Jean Garon à la veille des États généraux: *Il faut que le réseau d'éducation populaire prenne toute la place qui lui revient dans ce processus.*

Le MÉPACQ, par le biais de ses onze Tables régionales et leurs 400 organismes membres, a participé aux trois étapes des États généraux sur l'éducation. Durant les travaux du Chantier sur la formation continue initié par madame Pauline Marois, le MÉPACQ a également alimenté le représentant de l'ÉPA au Comité externe. Nous acceptons de poursuivre notre implication en nous joignant au débat actuel sur la formation continue. Le mémoire que nous déposons comporte deux grandes parties:

1. Remarques générales sur le projet de politique
2. Remarques sur la place et la vision de l'ÉPA dans le projet de politique

## 1. Remarques générales sur le projet de politique

Dans la tradition de l'éducation populaire autonome, nous aurons recours à une image pour livrer nos premières réactions. Avec le document *Vers une politique de la formation continue* l'image nous venant spontanément en tête est celle du buffet! Après vingt mois d'attente, nous voulions manger de la formation continue. Lorsque nous avons accueilli le dépôt de *Vers une politique de la formation continue* nous avons faim d'un projet de politique. Ce projet de politique nous a été servi comme un buffet.

Dans ce buffet nous y retrouvons un peu de tout : reconnaissance des acquis, alphabétisation, services d'accueil et de référence, réforme des programmes, éducation populaire (il manque l'autonome, nous y reviendrons...), politique de lecture, formation à distance, formation syndicale, formation en entreprise, défis des nouvelles technologies, le MÉQ, le MES.....En fait, tout sujet relié à la formation continue se retrouve dans ce buffet préparé par le MÉQ. Mais il y a une méprise sur le menu. Nous avons le goût de manger un buffet « social »! On nous a servi un buffet « économique ».

Quelques exemples suffisent à illustrer notre propos:

Le projet de politique fait une priorité de l'alphabétisation. Nous en sommes extrêmement satisfaits. Mais en même temps, nous constatons que la ministre de l'Éducation interpelle la ministre de l'Emploi pour que sa collègue tienne compte des besoins des personnes analphabètes “ *dans le cadre des mesures d'employabilité* ” (p 26). Cet appel va de pair avec la tendance inquiétante du document ministériel, celle de relier plus étroitement les *besoins de la société* en matière d'alphabétisation à ceux de l'*insertion des personnes analphabètes* au marché du travail.

La ministre de l'Éducation propose de rajouter à la mission des Centres locaux d'emploi (CLE) un service d'information sur les programmes de formation ... Mais n'oublions pas que la mission fondamentale d'un CLE est d'être un service de première ligne répondant aux besoins locaux en matière d'*emploi*. (p. 29)

Que dire du fait qu'aucune priorité ne soit accordée aux “ besoins des personnes les plus démunies ” sauf lorsque celles-ci sont des cibles des mesures visant l'intégration au marché du travail. Franchement, ça nous inquiète.

Pour tout résumer, nous sommes déçus que le ministère de l'Éducation n'ait pas préparé un buffet plus « social » pour alimenter le présent débat sur la formation continue. Le document est dominé par des soucis d'ordre économique et de formation à l'emploi.

### Cinquième conférence de Hambourg

En réalité nous nous attendions à ce que le projet de politique s'inspire davantage des travaux issus de la *Cinquième conférence internationale sur l'Éducation des adultes* qui s'est tenue à Hambourg à l'été 1997. Madame la ministre Marois était présente à Hambourg où elle a pris une part active aux travaux de cette conférence. Au nom du gouvernement du Québec, et en présence de mille-cinq cents délégués d'organismes non-gouvernementaux et de gouvernements de trente-cinq pays, madame Marois s'est engagée à donner suite à des engagements nationaux et internationaux sur la question de l'éducation des adultes. C'est pour cette raison que nous nous attendions à retrouver les préoccupations de Hambourg dans le document ministériel sur la formation continue.

Bien sûr, dès la première page, le document ministériel fait référence à la conférence de Hambourg. Toutefois nous ne retrouvons nulle part dans les pages suivantes cet « esprit de Hambourg ». Et cela nous surprend. Nous croyons que la déclaration finale de cette conférence illustre bien le fil conducteur « social » qui aurait dû animer le débat public sur la formation continue au Québec.

Dans l'esprit de la déclaration commune de la conférence de Hambourg, le concept de l'éducation des adultes prend l'avant scène. L'éducation des adultes s'avère un outil pour bâtir une société plus juste, plus tolérante, plus engagée, plus éclairée, plus ouverte à la culture. Nous en citerons deux extraits qui suffisent pour donner le sens de ce fil conducteur à caractère social :

*« L'éducation des adultes devient donc plus qu'un droit; elle est une clé pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Elle est à la fois la conséquence d'une citoyenneté active et la condition d'une pleine et entière participation à la vie de la société. Il s'agit d'un concept propre à contribuer puissamment à l'instauration d'un développement écologiquement durable, à la promotion de la démocratie, de la justice, de l'équité entre les sexes et du développement scientifique, social et économique, ainsi qu'à l'édification d'un monde qui, à la violence préférera le dialogue et une culture de paix fondée sur la justice. L'éducation des adultes peut forger l'identité et donner sens à la vie. [...] »*

*« Il est plus que jamais nécessaire de reconnaître le droit à l'éducation et le droit d'apprendre tout au long de la vie, c'est-à-dire le droit de lire et d'écrire, le droit d'émettre des critiques et d'analyser, le droit d'accéder aux ressources et de développer et mettre en pratique les aptitudes et compétences individuelles et collectives. » (1)*

Ne s'inspirant pas du fil conducteur social, il n'est pas étonnant que lorsqu'un regroupement comme le MÉPACQ jette un oeil critique sur le document ministériel, plusieurs lacunes apparaissent. Nous référant aux grands principes défendus lors des États généraux sur l'éducation, nous livrons les remarques suivantes afin d'alimenter le débat désiré par la ministre de l'Éducation:

## Le rapport volontaire

En premier lieu, nous ne pouvons passer sous silence le fait que le thème du rapport volontaire de l'adulte à son processus de formation soit absent. Notre expérience en éducation populaire nous démontre que l'on ne peut forcer un adulte à apprendre. Le goût d'entreprendre une démarche de formation doit venir de l'intérieur d'une personne. Un processus imposé de l'extérieur, soit directement (« Il faut que... ») ou indirectement (« Si vous ne voulez pas que l'on coupe votre chèque... ») ne respectant pas cette condition essentielle de l'éducation des adultes est voué à l'échec.

Il est important de réaffirmer ce principe fondamental du rapport volontaire alors que le Gouvernement du Québec semble vouloir se diriger dans la voie de l'obligation, dans le cadre des parcours individuels d'insertion, pour certaines « clientèles » de prestataires d'aide sociale. L'absence d'une discussion sur le rapport volontaire s'avérerait dramatique si, à l'issue de la présente consultation, le MÉQ décidait de privilégier sinon l'obligation, du moins des mesures plus musclées d'incitation des personnes analphabètes vers le marché du travail.

Par ailleurs, la notion de l'éducation *tout au long de la vie*, tel que développé dans le Rapport Delors (1997) n'est pas non plus un « fil conducteur » retenu dans le texte de

consultation. On ne retrouve ainsi aucun engagement ministériel visant, dès maintenant, à faciliter l'accessibilité des adultes à la formation *tout au long de leur vie*.

Dans ce contexte d'une éducation *tout au long de la vie* nous sommes étonnés de retrouver aussi peu de préoccupation pour les adultes, en particuliers nos aînés. Sur la diversité des lieux de formation, le propos est fade. Que dire du rôle éducatif des bibliothèques, des maisons de la culture, des musées, de Télé-Québec? Leur existence et leur rôle méritent un traitement dans une éventuelle politique gouvernementale de formation continue.

D'un autre côté, nous trouvons l'attention accordée à la formation syndicale assez mince. Pourtant ce sont des lieux de formation permanente des travailleurs et des travailleuses sur des questions de la santé et de la sécurité au travail, de la prise en charge et de la citoyenneté.

Absence également de l'idée que la formation continue doit favoriser « le développement global des personnes ». Cette *vision globale* de la personne engagée *tout au long de sa vie* dans une *démarche volontaire* de formation sont pourtant des caractéristiques fondamentales des interventions en ÉPA.

Alors que le document de Hambourg, axé sur l'éducation des adultes, s'interroge sur les besoins éducatifs du travailleur, du citoyen, du parent et de l'être culturel, le MEQ, préférant le concept de la formation continue, réduit celle-ci à une réponse aux besoins personnels et collectifs vis-à-vis de l'emploi et de l'employabilité.

Le MÉPACQ tient à souligner sa déception quant au fil conducteur « économique », assaisonnement dominant dans le buffet de la formation continue.. L'incapacité d'intégrer l'assaisonnement social rend par conséquent bien insuffisante la place accordée à l'éducation populaire autonome dans le buffet *Vers une politique de formation continue*.

### **Proposition #1**

Afin de réajuster le tir de l'éventuelle politique gouvernementale, et pour la rendre plus sensible aux considérations d'ordre « social », **nous suggérons aux Ministres impliqués dans cette consultation de retravailler la politique gouvernementale et d'insuffler à chaque page d'une future politique de la formation continue l'esprit de la déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes.**

À chaque page. Pour quelle raison? C'est que l'éducation populaire autonome lutte contre le décrochage social. Pour nous, l'éducation des adultes est un outil nécessaire pour l'avancement de justice sociale, d'égalité entre les hommes et les femmes et de tolérance sociale.

### **Sur la place de l'État**

Enfin, le MÉPACQ, de concert avec l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) et d'autres, se sont battus aux États généraux pour que l'État, mais surtout le MEQ, assume une responsabilité centrale dans la formation continue. Alors qu'il y a une quasi-unanimité sur ce point dans le milieu de l'éducation des adultes, le document de consultation donne l'impression que la formation continue n'est pas dans les priorités du MEQ.

Au contraire, on dirait que MÉQ veut limiter sa mission à la scolarisation des jeunes et à l'obtention de leur premier diplôme. Nous avons l'impression que le MÉQ, cherche à se délester autant que possible de ses responsabilités au ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES) tandis que parallèlement il se débarrasserait de ces obligations, y compris celles d'ordre financier, envers des adultes québécois. Nous ne partageons manifestement pas une telle perspective.

## **2. La vision et la place de l'Éducation populaire dans le document ministériel**

Nous retrouvons dans le projet de politique, deux engagements ministériels touchant le domaine de l'éducation populaire. Déjà, pour que la Ministre aille de l'avant avec ces engagements les représentant-e-s des regroupements nationaux en éducation populaire autonome, dont le MÉPACQ, avons effectué un travail préalable au sein du Comité conjoint sur l'éducation populaire.

Afin de poursuivre le dialogue amorcé avec ses fonctionnaires, nous désirons faire part à la Ministre de nos commentaires par rapport à la vision et à la place accordées à l'éducation populaire (autonome) dans son document *Vers une politique de formation continue*.

### **L'éducation populaire (autonome), un lieu important de formation des adultes...**

Le document décrit l'éducation populaire comme un des quatre lieux de la formation continue, les autres étant les établissements, les entreprises, et d'autres lieux (p.6). Nous sommes très contents de voir la publication des statistiques quant à la fréquentation et au financement des différents lieux de formation continue. Celles-ci révèlent que 20% des adultes inscrits dans les activités de formation continue en 1996-97 l'étaient dans le cadre des activités d'éducation populaire (autonome). D'ailleurs, si les activités d'ÉPA sont fréquentées c'est parce qu'elles ne reproduisent pas les schémas institutionnels et se déroulent dans des lieux non-formels, accueillants.

Mais les statistiques démontrent aussi qu'au niveau du financement des activités d'éducation populaire et d'alphabétisation populaires, le MÉQ consacre moins de 2% de son budget alloué à la formation continue. Les statistiques, publiées par le MÉQ dans ce projet de politique, confirment une fois de plus le déséquilibre criant entre l'apport des organismes d'ÉPA aux besoins des adultes québécois en matière de formation continue et leur niveau de financement.

Depuis des années le MÉPACQ, de concert avec la Table des fédérations et organismes nationaux en ÉPA et le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), et appuyés par des organismes tels le Conseil supérieur de l'éducation, les centrales syndicales, l'Assemblée des évêques du Québec (pour ne nommer que ceux-là), soulignent l'écart entre le travail accompli et le financement disponible aux organismes d'ÉPA. Le Ministère de l'Éducation, nous le constatons, est toujours en déca de la demande historique du MÉPACQ puisque nous revendiquons depuis 1987 que le MÉQ consacre 1,5% de son budget *total* à l'ÉPA/APA.

## ... où se forment des citoyens actifs

Dans son document, le Ministère a choisi un certain nombre d'exemples pour illustrer la portée des interventions en éducation populaire (p 32), dont celui de l'éducation à la citoyenneté. Cet exemple a le mérite de bien situer l'ÉPA dans son rôle de « chien de garde » d'une société démocratique en santé.

Nous sommes donc d'accord avec la Ministre pour souligner le rôle indéniable joué par les organismes d'ÉPA dans « l'éducation à la citoyenneté », un concept qui pour nous n'est pas que théorique. C'est un concept qui fait référence à un ensemble d'activités par lesquelles les adultes :

**apprennent leurs droits:** L'apprentissage des droits prend plusieurs formes dans les organismes d'ÉPA. D'ailleurs, le fait que le Québec se soit doté au fil des années d'un bon nombre de droits sociaux est le résultat des luttes menées par les organismes syndicaux et populaires. Notons en particulier le travail des groupes des droits des personnes assistées sociales, le mouvement Action-chômage, les groupes d'accidentés du travail, de consommation et de logement. Pensons au travail fait par la Ligue des droits et libertés.

Les droits qui ne se sont pas exercés équivalent à l'absence de droit. Il n'est donc pas suffisant d'apprendre les droits. Aussi, faut-il s'outiller pour faire valoir ses droits. Ici l'éducation à la citoyenneté prend la voie d'une éducation à la négociation qui vise la maîtrise du discours argumentatif et l'apprentissage des processus de délibération et de prise de décision.

**prennent la parole:** Référent à la négociation et à la délibération impliquent la prise de parole, un autre élément essentiel dans une éducation à la citoyenneté.

Dans les groupes d'ÉPA, nous facilitons la prise de parole à plusieurs niveaux.

- Sur le plan collectif, beaucoup de nos interventions visent à faire exprimer et faire entendre les voix d'une partie de la population qui est souvent absente des grands débats.
- À un deuxième niveau, le travail consiste à permettre aux individus de gagner la confiance nécessaire pour prendre la parole en public, exprimer et défendre leurs points de vue.
- Enfin, à un troisième niveau, le premier lieu de prise de parole des individus est souvent leur propre organisation populaire. L'assemblée générale, le comité de travail ou le bulletin de liaison sont d'importants lieux éducatifs de la « prise de parole ».

**se conscientisent:** Tout processus d'éducation à la citoyenneté repose, à un moment ou à un autre, sur une pédagogie de conscientisation. Un citoyen qui veut intervenir sur une question publique doit être conscient du monde qui l'entoure. Le mouvement de l'ÉPA fait partie de cette tendance de la société civile visant la construction d'un monde plus juste et plus équitable. Pour ce faire, il doit nommer et dénoncer les injustices du monde actuel, d'une société basée sur les inégalités sociales.

Nous croyons qu'une démarche en ÉPA vise à transformer la société. Nous ne voulons pas nous insérer dans une société injuste; nous voulons la transformer. C'est pour cela que nous attachons autant d'importance à la notion de la transformation sociale et c'est à ce titre que nous refusons le discours autour de l'insertion sociale.

**participent:** L'éducation populaire autonome outille les citoyens pour qu'ils occupent leur rôle d'acteur historique. Nous croyons que l'histoire n'est pas quelque chose qui nous arrive, devant laquelle nous sommes passifs. L'histoire est quelque chose que nous créons par notre

action. Ainsi retrouve-t-on à la base de plusieurs activités éducatives l'idée de se réapproprier son rôle d'acteur historique, de s'approprier notre histoire. La marche du Pain et des roses (1996) tout comme le Parlement de la rue (1997), la publication de *Notre petite histoire* (2) par le Regroupement des organismes de la Mauricie, une Table régionale d'ÉPA (1995) sont des événements historiques.

## L'ÉPA dans son milieu

Au delà de l'importance accordée à l'ÉP(A) sur le plan de la fréquentation des adultes, et de son rôle dans l'éducation à la citoyenneté, nous notons que le document ministériel semble également reconnaître l'enracinement des organismes d'ÉPA dans leurs milieux. Telle est, du moins, notre compréhension de l'invitation lancée par la Ministre aux partenaires socio-économiques et aux organisations syndicales de « *faire davantage appel aux organismes communautaires afin d'élargir le bassin de population à qui est offerte la formation continue, notamment dans les milieux défavorisés* » (p.33)

Nous tenons à souligner l'importance de cet appel de la Ministre. Partout au Québec, mais particulièrement sur les plans national et régional, les organismes d'ÉPA travaillent actuellement et activement avec d'autres organisations syndicales et socio-économiques. Que ce soit au sein de Solidarité Populaire Québec, l'Institut canadien d'éducation des adultes, le Fonds de solidarité de l'Outaouais, le Conseil régional de développement (CRD) de Montréal et plus récemment des CLD, le milieu de l'ÉPA a forgé des alliances avec d'autres organismes afin de faire une place et défendre des intérêts des populations les plus démunies. C'est d'ailleurs justement afin de renforcer cet aspect de son travail que le MÉPACQ demande, depuis des années, une reconnaissance et un soutien financier accru pour son réseau de Tables régionales en ÉPA.

Cet appel de la Ministre allant de pair avec d'autres appels dans la projet de politique visent le renforcement de la dimension régionale des interventions du milieu éducatif. À cet égard, deux sujets issus des travaux préalables du Comité conjoint -dont nous faisons référence plus haut - préoccupent le réseau MÉPACQ.

- **D'une part**, la volonté exprimée par la Ministre dans son projet de politique, et plus largement dans sa réforme, de renforcer l'autonomie régionale quant aux stratégies en matière d'éducation nous semblent en contradiction avec la volonté de ses fonctionnaires de mettre fin au fonctionnement des Tables régionales de l'Outaouais et de Québec. Ces deux régions ont, au cours des années, développé des pratiques de solidarité régionales devant être respectées car elles reflètent la volonté des organismes locaux.

### **Proposition #2**

**Dans ce sens, le MÉPACQ appuie les demandes formulées dans les mémoires déposés lors de cette consultation par ses deux tables régionales, soit le Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire de Québec/Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) et la Table ronde des OVEP de l'Outaouais (TROVEP de l'Outaouais)**

- **D'autre part**, tout en étant prêt à travailler davantage avec d'autres partenaires, dans le sens évoqué par la Ministre, nous constatons que son appel est lancé sans aucun engagement ministériel d'octroyer les ressources nécessaires pour pouvoir y répondre. Et au moment même où la Ministre lance cet appel à la concertation, ses fonctionnaires lors des travaux du Comité informent les représentants du MÉPACQ de son intention de mettre fin à la pratique de verser directement aux Table régionales une subvention de représentation et de coordination aux Tables régionales du MÉPACQ.

Nous croyons qu'une telle décision, si jamais elle se réalise, représentera un recul important au niveau de la reconnaissance du rôle joué par une table régionale dans le développement territorial de l'ÉPA. Cette subvention aux tables régionales est précisément celle dont les tables régionales d'ÉPA pourraient se servir pour répondre à l'appel de *travailler davantage avec d'autres partenaires*.

### Sur la reconnaissance: *un oui...*

Nous accueillons favorablement le fait que la Ministre prenne un engagement formel de "*reconnaître, dans une loi, le rôle et la contribution de l'éducation populaire*". Pour la première fois, une ministre de l'Éducation propose publiquement, dans un document de consultation, de reconnaître dans une loi l'éducation populaire. Bien que l'engagement ne corresponde pas à la totalité de notre revendication, nous croyons qu'il représente un pas en avant.

*... mais*

Tout en saluant cette initiative de la part de la Ministre, nous sommes en même temps obligés de tempérer notre optimisme.

D'une part, la proposition de reconnaissance offerte par la Ministre dans le document de consultation est timide parce que la Ministre :

- n'indique pas dans quelle loi la reconnaissance se fera
- ne fournit aucun échéancier de réalisation.
- ne fournit aucun engagement financier

Nous tenons à rappeler à la Ministre que nous avons fait des propositions concrètes par rapport à chacun de ces points, notamment dans le document *Orientations pour un énoncé de politique en ÉPA*, déposé au Comité conjoint (alors le Comité de liaison) en décembre 1996.

D'autre part, en même temps que nous saluons l'engagement ministériel de reconnaître l'éducation populaire, nous regrettons que la Ministre propose de reconnaître l'éducation populaire au lieu de l'éducation populaire autonome. Comme nous l'avons indiqué tout au long des discussions au Comité conjoint, la différence tient plus qu'à un mot. C'est un concept qui a des racines bien identifiables, entre autres dans les pratiques libératrices développées par Paulo Freire en Amérique latine. Dans ce sens, l'éducation populaire autonome est un concept assez précis contrairement à l'éducation populaire encore identifiée dans l'esprit de certains aux cours de macramé, et dans celui du Service de l'éducation à distance du MÉQ, du moins jusqu'en 1994, aux cours de *Construction et rénovation de bâtiment* par exemple.

### **Proposition #3**

**Devant cette ambiguïté, nous redemandons que le MEQ reconnaisse la spécificité de l'éducation populaire autonome, ainsi que sa définition.**

Par ailleurs, outre quelques exemples des différents champs d'intervention des organismes d'ÉPA, nous ne retrouvons dans le document ministériel aucune définition de l'éducation populaire (autonome). A notre avis la meilleure façon d'éviter la confusion entre l'éducation populaire (compris comme un cours de macramé) et l'éducation populaire autonome (compris comme un ensemble d'activités conscientisantes) consiste préalablement à définir l'objet qu'on veut reconnaître. A cet égard nous rappelons que le MÉPACQ a adopté une telle définition en 1987 fort à propos encore maintenant :

*"L'éducation populaire autonome est l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court, moyen ou à long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu." (3)*

Nous devons également avouer avoir certaines difficultés à suivre la Ministre lorsqu'elle affirme qu'il importe que *la mission des groupes d'éducation populaire soit « clairement établie et reconnue dans une loi »* (p32). A notre connaissance, nous n'avons jamais demandé que la mission des groupes *soit « clairement établie et reconnue dans une loi »*. Ce que nous avons demandé c'est que le MÉQ reconnaisse que le champ éducatif de l'éducation populaire autonome fasse partie des compétences et des responsabilités de la ministre de l'Éducation.

Comment la ministre de l'Éducation pourrait-elle reconnaître dans une loi, la mission d'un groupe de défense des locataires? Ou de personnes assistées sociales? «La mission » d'un tel groupe ne relève pas du domaine éducatif, même si l'éducation populaire est un outil essentiel permettant à l'organisme de réaliser sa mission. Autrement dit, et soyons clair: la mission première d'un groupe de défense de locataires n'est pas d'éduquer, c'est de permettre aux locataires membres de se défendre. Par contre, pour réaliser sa mission, pour apprendre aux locataires à défendre leurs droits, le groupe devra éduquer ses membres.

L'éducation populaire autonome s'avère un outil incontournable voire essentiel pour le groupe dans la réalisation de sa mission. Nous voulons que la ministre de l'Éducation reconnaisse que son ministère a une responsabilité incontournable de soutenir et de financer cette forme d'éducation non formelle.

#### **Proposition #4**

Tenant compte de toutes ces considérations, nous demandons à la Ministre de l'Éducation de revoir son engagement qui se lit «reconnaître dans une loi, le rôle et la contribution de l'éducation populaire » (p32). Nous proposons qu'il soit remplacé par un libellé qui va dans le sens de :

**Reconnaître, dans une loi, la responsabilité du MÉQ de soutenir et de financer le champ éducatif qu'est l'éducation populaire autonome.**

#### **Sur le financement**

Dans le document de consultation, les engagements financiers envers l'éducation populaire (autonome) sont peu clairs.

Affirmant que le MÉQ accorde « depuis plus de dix ans une allocation particulière aux groupes d'éducation populaire », (p45) la Ministre s'engage « à revoir le cadre financier actuel » (p46). En fait, ce n'est pas " depuis plus de dix ans " mais bien depuis 30 ans que le MÉQ finance l'ÉPA . Depuis 1967, le MÉQ soutient, par un financement discrétionnaire, les activités d'éducation populaire d'abord dans le cadre du programme OVEP, et plus récemment dans le PSÉPA-PSAPA.(4)

Mais puisqu'un financement peut être révisé autant à la baisse qu'à la hausse, il est décevant de ne pas avoir un engagement plus ferme dans le document de consultation. Nous rappelons à la Ministre que devant l'auditoire réuni lors de la journée de consultation sur ce projet de

politique organisée par l'ICEA, elle a parlé de l'importance d'augmenter le financement des groupes d'ÉPA.

### **Proposition #5**

**Nous proposons que la ministre de l'Éducation s'engage clairement à augmenter le budget alloué à l'éducation et l'alphabétisation populaires autonomes.**

L'alpha pop au sein de l'éducation populaire autonome...

Tant sur le plan du financement que sur le plan politique, *Vers un politique de formation continue* annonce une place prioritaire à l'alphabétisation. Le MEPACQ ne peut accueillir que positivement une telle priorisation car dans notre travail quotidien nous nous buttons souvent à l'obstacle de l'analphabétisme. Les groupes d'ÉPA travaillent souvent avec des personnes ayant des difficultés à lire et à écrire.

S'attaquer au fléau de l'analphabétisme est la clé de voûte de la réussite de tout autre initiative en formation continue. C'est pourquoi nous aurions apprécié un engagement ministériel nettement plus ferme dans ce dossier et l'allocation de ressources supplémentaires.

### **Proposition #6**

**Dans ce sens nous appuyons la demande du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) à savoir que le gouvernement se dote d'un Plan national d'action en alphabétisation.**

Sans un tel plan, il sera très difficile pour le Québec d'atteindre les objectifs proposés par le projet de politique en matière d'alphabétisation, seul domaine où la Ministre propose de fixer des cibles.

De la même façon, il nous est difficile d'imaginer comment d'ici l'an 2002, on pourrait doubler le nombre de personnes inscrites dans une démarche d'alphabétisation. La tâche de convaincre des personnes de faire le premier pas vers une démarche d'alphabétisation est un défi récurrent pour les groupes d'alpha autant populaires que du réseau scolaire.

Alors vouloir doubler, en 4 ans, le nombre de personnes inscrites dans une démarche d'alphabétisation, à moins que l'on veuille les forcer, ça semble irréaliste. A cet égard, nous rappelons à la ministre de l'Éducation que le rapport volontaire de la personne impliquée dans une démarche d'ÉPA est pour nous un des fondements de l'éducation populaire autonome.

En interpellant la ministre de l'Emploi et de Solidarité, et en lui demandant de tenir compte des besoins de la population en matière de l'alphabétisation " dans le cadre des mesures d'employabilité " (p 26), le document ministériel s'avère à l'opposé de la notion du rapport volontaire, qui caractérise l'ÉPA.

## **ÉPA et alphabétisation**

Dans le projet de politique, nous constatons également une tendance à lier davantage l'éducation populaire au domaine de l'alphabétisation. Dans ce sens, nous apprenons que l'on veut « intégrer des objectifs de prévention de l'analphabétisme [...] dans les programmes de soutien de l'alphabétisation populaire et d'éducation populaire... »(p.25); on veut « offrir au personnel [...] des groupes d'éducation populaire des activités favorisant la mise en oeuvre de programmes de prévention à l'intention des familles... » (p 25); et on veut

« accroître les actions [en alphabétisation] en milieu de travail en collaboration avec...les groupes d'éducation populaire » (p 26).

Tout en accueillant positivement la volonté de la Ministre de s'adresser en priorité aux besoins des personnes analphabètes, il faut s'assurer que cette priorité ministérielle n'ait aucune incidence sur l'autonomie des groupes subventionnés dans le programme d'éducation populaire autonome.

Les organismes d'éducation populaire autonome se reconnaissent d'abord et avant tout comme des organismes d'éducation populaire autonome. Pour faire leur travail ils doivent tenir compte des besoins des personnes peu ou pas alphabétisées. Ils participent déjà et de leur propre gré à la lutte à l'analphabétisme et ils répondent aux besoins identifiés par eux-mêmes, sur le terrain.

Toutefois, un organisme d'ÉPA n'est pas un organisme d'APA. L'organisme d'ÉPA adapte ses outils et ses approches aux personnes analphabètes qui font leur arrivée dans le groupe.

## Conclusion

L'éducation populaire autonome trouvera sa véritable place dans une politique gouvernementale à la condition expresse que le fil conducteur soit la dimension sociale de l'éducation des adultes. Comme nous l'avons indiqué, le projet actuel sur la formation continue ne tient pas suffisamment compte de cet aspect.

Il est important également de se rappeler que l'éducation populaire autonome fait partie intégrante de l'éducation que l'État doit soutenir. Plus que jamais, le Québec a besoin des lieux non formels où s'offrent cette forme d'éducation qui répond aux besoins de l'adulte dans toutes ses dimensions: citoyen, parent, consommateur ... et travailleur.

*S'éduquer autrement*, c'est s'éduquer dans et par l'action. C'est s'éduquer avec une diversité de pratiques. C'est s'éduquer pour transformer le monde. Dans le respect les uns des autres. Dans le refus de la passivité. Dans la croyance que le monde peut être plus juste, plus égalitaire, plus écologique.

Nous tenons à vous remercier, madame la ministre de l'Éducation, madame la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, et monsieur le ministre des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, au nom de nos onze Tables régionales, de nos 400 groupes membres, et des milliers de participant-e-s à l'intérieur de ces groupes, de l'attention que vous avez portée à notre Mémoire.

*jeudi 15 octobre 1998  
Montréal et Inverness*

## Notes

1. CONFINTA, *La Déclaration de Hambourg, l'agenda pour l'avenir*, 5e Conférence internationale sur l'Éducation des adultes, 14-18 juillet 1997. Sont cités les alinéas #2 et 12
2. Vermette, Diane, *Notre petite histoire: Historique du mouvement populaire, communautaire et des femmes de la région 04-nord du début du siècle à 1990*, produit par le ROM, 1995.
3. MÉPACQ, Table des fédérations et organismes nationaux en ÉPA, RGPAQ, *Pour la reconnaissance et un financement accru de l'ÉPA par le Ministère de l'Éducation du Québec*, 1992.
4. OVEP: Organisme volontaire d'éducation populaire. PSÉPA: Programme de soutien à l'éducation populaire autonome; PSAPA: Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome

***S'éduquer autrement***  
(le Mémoire du MÉPACQ)

**Résumé des propositions**

**Proposition #1**

Afin de réajuster le tir de l'éventuelle politique gouvernementale, et pour la rendre plus sensible aux considérations d'ordre « social »,  **nous suggérons aux Ministres impliqués dans cette consultation de retravailler la politique gouvernementale et d'insuffler à chaque page d'une future politique de la formation continue l'esprit de la déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes.**

**Proposition #2**

**Dans ce sens, le MÉPACQ appuie les demandes formulées dans les mémoires déposés lors de cette consultation par ses deux tables régionales, soit le Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire de Québec/Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) et la Table ronde des OVEP de l'Outaouais (TROVEP de l'Outaouais)**

**Proposition #3**

**Devant cette ambiguïté, nous redemandons que le MEQ reconnaisse la spécificité de l'éducation populaire autonome, ainsi que sa définition.**

**Proposition #4**

Tenant compte de toutes ces considérations, nous demandons à la ministre de l'Éducation de revoir son engagement qui se lit «reconnaître dans une loi, le rôle et la contribution de l'éducation populaire (p.32)» Nous proposons qu'il soit remplacé par un libellé qui va dans le sens de :

**Reconnaître, dans une loi, la responsabilité du MÉQ de soutenir et de financer le champ éducatif qu'est l'éducation populaire autonome.**

**Proposition #5**

**Nous proposons que la ministre de l'Éducation s'engage clairement à augmenter le budget alloué à l'éducation et l'alphabétisation populaires autonomes.**

**Proposition # 6**

**Le MÉPACQ appuie la demande du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) à savoir que le gouvernement se dote d'un Plan national d'action en alphabétisation.**

## Liste des membres du MÉPACQ

Association des groupes d'éducation populaire autonome - Centre du Québec  
(AGÉPA)

MÉPAC -Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau/Chapais

Regroupement d'éducation populaire Abitibi/Témiscamingue (RÉPAT)

Regroupement des OVEP de la Mauricie (ROM)

\*\* Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC-03-12)

Table des groupes populaires - Côte-Nord

Table des OVEP de Montréal

Table régionale des OVEP de Lanaudière

Table ronde des OVEP de l'Estrie

\*\* Table ronde des OVEP de l'Outaouais

TROVEP de la Montérégie

\*\* Dénote les Tables régionales qui ont déposé un mémoire dans le cadre de la présente consultation

*Les groupes membres du MÉPACQ regroupent et représentent les organismes d'ÉPA suivants:*

Accueil Harvey-Bibeau, Action famille Lanoraie, Action famille Lavaltrie, Action habitation, Action Plus, Action santé Outaouais, Alerte Centre-sud, Alliance des femmes, Alliance laurentienne des métis et indiens sans statut, Alliés de Longueuil, Alpha Nicolet, Alternative Centregens, Alternative Centregens - section anglophone, Alternative pour Elles, Alternatives jeunesse, Assauts sexuels secours inc., Association À part égale Normandie, Association Action-Plus de Farnham, Association coopérative d'économie familiale - Centre, Association coopérative d'économie familiale de Granby, Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie, Association coopérative d'économie familiale de la Rive-Sud, Association coopérative d'économie familiale de Lanaudière, Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF), Association coopérative d'économie familiale de Rouyn-Noranda, Association coopérative d'économie familiale de Trois-Rivières, Association coopérative d'économie familiale des Bois-Francs, Association coopérative d'économie familiale du Haut St-Laurent, Association coopérative d'économie familiale du Sud-ouest, Association de défense des droits sociaux de Hull, Association de défense des droits sociaux de Huntingdon, Association de défense des droits sociaux de Thetford Mines, Association de défense des droits sociaux de Vald'Or, Association de défense des droits sociaux du Québec métropolitain, Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Haute-Gatineau, Association des citoyennes averties d'Alma, Association des familles monoparentales ADISEP, Association des familles monoparentales et recomposée La Source, Association des familles monoparentales et recomposées de Joliette, Association des femmes en transition au travail, Association des grands frères et des grandes soeurs de la région de Valleyfield, Association des handicapé-e-s visuel-le-s de l'Estrie, Association des jeunes innovateurs regroupés, Association des locataires de Lanaudière, Association des locataires de Longueuil, Association des locataires de Sherbrooke, Association des locataires de Thetford, Association des locataires de Villeray, Association des locataires des Bois-Francs Inc., Association des locataires des habitations Jeanne-Mance, Association des parents d'enfants handicapés du Témis, Association des parents et amis de personnes atteintes de maladies mentales, Le contrevent, Association des personnes déficientes intellectuelles secteur Provencher (APDIP), Association des personnes handicapées de Berthier, Association des personnes handicapées de Charlevoix, Association des personnes handicapées du secteur Jolimont, Association des travailleurs et travailleuses accidenté(e)s de Chicoutimi, Association des travailleurs et travailleuses accidentés-es de la Mauricie, Association Handami,

Association La Roseaie Bleue, Rayon d'Espoir, Association parents-ressources de Victoriaville, Association pour la défense des droits du personnel domestique , Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord (APIC), Association québécoise pour les droits et la défense des retraités et pré-retraités de Gatineau, Association québécoise pour les droits et la défense des retraités et pré-retraités de Sherbrooke, Association québécoise pour les droits et la défense des retraités et pré-retraités des Chenaux (AQDR), Atelier des Lettres , Atout lire, Au bas de l'Échelle, Auto-Psy Mauricie, Boîte à lettres de Longueuil, Bonjour soleil, Bureau de consultation jeunesse, Café des deux pains, Carrefour d'animation pastorale en milieu ouvrier, Carrefour d'éducation populaire de Pointe St-Charles, Carrefour d'entraide Drummond, Carrefour des femmes de Rosemont, Carrefour familial de Chute-aux-Outardes, Carrefour familial Hochelaga-Maisonneuve, Carrefour jeunesse de Shawinigan, Carrefour Mousseau, Carrefour tiers-monde de Québec, Carrefour-Ressources, Centr'elles Comité d'action des femmes d'Avignon, Centre amitié de solidarité international de la région de l'Amiante (CASIRA), Centre Arc-en-ci-elles, Centre Artisanat Otter Lake, Centre au coeur des femmes, Centre avec-des-Elles, Centre communautaire bénévole Matawinie, Centre communautaire de Châteauguay, Centre communautaire féminin , Centre communautaire l'Amitié, Centre d'action bénévole de Grand Mère, Centre d'action bénévole de l'Érable, Centre d'action bénévole de Normandie St-Tite, Centre d'action bénévole de Shawinigan, Centre d'action bénévole de Valleyfield, Centre d'action bénévole des Moulins, Centre d'action bénévole Soulanges, Centre d'action socio-communautaire de Montréal, Centre d'aide aux travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de Montréal, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Trois-Rivières, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - Région Côte-Nord, Centre d'aide et prévention d'assauts sexuels de Châteauguay, Centre d'alphabétisation d'Albanel, Centre d'alphabétisation de La Baie, Centre d'alphabétisation de Laterrière, Centre d'animation familiale de l'Outaouais, Centre d'éducation des adultes de Montréal, Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal, Centre d'éducation populaire Pointe-du-Lac, Centre d'entraide de Mandeville, Centre d'hébergement l'Entre-temps inc, Centre d'information communautaire, Centre d'information, de référence et de services (CIRS), Centre d'information et de documentation des femmes, Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), Centre de bénévolat Brandon, Centre de bénévolat de Chicoutimi, Centre de bénévolat de la Rive-Sud, Centre de bénévolat de LaSarre, Centre de bénévolat du Lac, Centre de bénévolat du Témiscamingue, Centre de croissance d'Abitibi ouest, Centre de femme Entre-femmes, Centre de femmes "Aux quatre-temps", Centre de femmes de Forestville, Centre de femmes du pays de Maria Chapdelaine, Centre de femmes l'ERIGE, Centre de femmes l'Essentielle, Centre de Femmes L'Étincelle, Centre de femmes la Source, Centre de femmes Marie-Dupuis, Centre de femmes Mieux-être, Centre de femmes Montcalm, Centre de formation à l'autogestion du Haut-Richelieu, Centre de formation communautaire Mauricie, Centre de formation populaire, Centre de la petite enfance, Centre de lecture et d'écriture (CLÉ-Montréal), Centre de prévention des agressions sexuelles de Montréal, Centre de prévention du suicide Rouyn Noranda, Centre de recherche et d'information en consommateur de Port-Cartier, Centre de référence pour les femmes de l'Amiante, Centre de santé des femmes de l'Estrie, Centre de santé des femmes de la Mauricie, Centre de santé des femmes de Montréal, Centre de solidarité internationale d'Alma, Centre des femmes d'ici et d'ailleurs, Centre des femmes de la Basse-Ville, Centre des femmes de Montréal, Centre des femmes de Verdun, Centre des femmes du Plateau , Centre des femmes l'Eclaircie Inc., Centre des Femmes La Moisson, Centre des femmes Shawinigan, Centre du mieux-vivre, Centre éducatif René Goupil, Centre Fam, Centre femmes "La Jardilec", Centre femmes Louiseville, Centre haïtien d'organisation communautaire et de promotion de la culture (CHOC), Centre le Volet des Femmes, Centre populaire de Roberval, Centre Rolland Bertrand Shawinigan, Chez-nous entre hommes, Cible famille Brandon, Cité des bâtisseurs, Clé en ÉPA du bassin de Maskinongé, Clé sur la porte, Maison d'hébergement pour femmes victimes de violence et leurs enfants, Club de l'amitié des handicapés LaSarre inc., Club plein vie, Club populaire des consommateurs, Collectif d'action populaire Richelieu-Yamaska, Collectif Féministe de Rouyn Noranda , Collectif les accompagnantes, Collectif Plein de bon sens, Collectif pour le libre choix de Sherbrooke, Collectif régional d'éducation sur les médias d'information, Collective des femmes de Nicolet, Collective par et pour Elle Inc. , Com'Femme, Comité chômage, aide sociale et entraide économique de la MRC de Bécancour (CASE), Comité chômage du Haut-Richelieu, Comité d'action des non-organisés de Trois-Rivières (CANO),

Comité d'éducation populaire autonome (Secteur Matapédia), Comité de citoyens-nes de St-Sauveur, Comité de condition féminine Témiscamingue, Comité de l'environnement de Chicoutimi, Comité de prévention du suicide à Val d'Or, Comité de santé de Milot, Comité de solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières, Comité des assistés sociaux de Pointe St-Charles, Comité des droits sociaux d'Alma, Comité des orphelins et orphelines institutionnelles de Duplessis, Comité des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de l'Estrie, Comité logement Centre-Sud, Comité logement de la Petite Patrie, Comité logement de Valleyfield, Comité logement Plateau Mont-Royal, Comité logement Rosemont, Comité logement Trois-Rivières, Comité populaire St-Jean-Baptiste, Comité pour les personnes assistées sociales (CDPAS), Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL), Comité régional des assistés sociaux de Lanaudière (CRASL), Comité social Centre-Sud, Communications basse-ville Journal Droit de Parole, Comptoir St-Pierre Fort Coulonge, Conseil social et communautaire de Charlevoix, Coop Funéraire Mgr. Brunet, Coopérative de services multiples de Lanaudière, Corporation de développement communautaire d'Amos, Corporation de développement communautaire de Drummondville, Corporation de développement communautaire de l'Érable, Corporation de développement communautaire des Bois-Francis, Corporation de développement de Guyenne, Corporation de développement des Côteaux, Coup d'elle, CRAES, Cuisines collectives des Bois-Francis, D'Main de femmes, Développement et Paix (Hull), Ébyôn inc., Échange Entre Femmes de St-Laurent, Echo des femmes de la Petite Patrie, Économie communautaire de Francheville, Éduco-pop des Bois-francs, Élan Demain, Entr'Elles Granby, Entraide Chez-nous, Espace Bois-Francis, Espace Mauricie, Espace Vald'Or, Famille Espoir, Fédération Coopératives d'Habitation Montérégiennes, Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal (FÉCHIM), Fédération lanauoise des coopératives d'habitation (FLACH), Femmes en mouvement, Fondation d'aide aux travailleurs-euses accidenté-e-s de Québec, Garderie aux Trois Pommes, Garderie Ile des Enfants, Garderie la Butte à Moineaux, Garderie Populaire Alakazou, Garderie Populaire Ciboulette, Garderie populaire Le Baluchon, Gazette populaire de Trois-Rivières, Gondwana solidarité internationale, Groupe action communautaire de Falardeau, Groupe aide-action, Groupe alpha-Témis, Groupe centre Lac, Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP), Groupe d'entraide En toute amitié, Groupe d'information et de défense de droits sociaux de Ste-Julienne, Groupe d'Information sociale de St-Alphonse, Groupe de défense des droits des détenus-e-s, Groupe de défense des droits sociaux Trois-Rivières, Groupe de ressources technique du Sud-Ouest, Groupe de solidarité sociale de Rawdon, Groupe Entre-Femmes, Groupe Les Montagnards de Chertsey, Groupe populaire d'entraide de Lavaltrie, Groupe populaire d'Entrelacs, Groupe populaire Déclit, Groupe ressources habitation Beauce-Amiante, Groupement action paix, Groupement des associations de personnes handicapées rive-sud de Montréal, Halte-Femmes de Montréal-Nord, Handicap action autonomie Bois-Francis, Horizon pour elle, Illusion Emploi, IMAGE du Témiscamingue, Impact, Info-femmes, Info-Logement Buckingham, Inform'elle, Information et de référence région 02, Jeunesse Ouvrière Chrétienne de Hull, Jonction pour Elle, Journal communautaire Entrée Libre, Journal le Babillard, L'Entretoise du Témiscamingue, L'Hirondelle, La bande à Bonn'Eau de Lanoraie, La clé des mots, La Giboulée, La Jarnigoine, La lueur du phare, La Marie Debout, La puce communautaire de Montréal, La rescousse amicale, La Ruche aire ouverte, La Vigie, Le Chez-nous de Mercier-est, Le cinquième monde, Le havre des femmes, Le Phare source d'entraide, Le tour de lire, Les ami-e-s de la terre, Les gens oubliés de Notre-Dame d'Hébertville, Les récollets inc., Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans-emploi (L'ASTUSE), Ligue des droits et libertés-Section Estrie, Lira, Logement populaire Abitibi-Témiscamingue, Ludolettre, Madame Prend congé, Maison d' Hébergement La Mikana, Maison d'accueil et d'Hebergement "La Chambrée", Maison de la famille de Rouyn-Noranda, Maison de quartier de Jonquière, Maison des femmes de Baie-Comeau, Maison des femmes de Drummondville, Maison des femmes de Québec, Maison des femmes des Bois-Francis, Maison des jeunes d'Alma, Maison des jeunes de Farnham, Maison des Jeunes de La Sarre, Maison des jeunes "l'Express 12-18", Maison des Jeunes "La soupape", Maison des jeunes le "Trait d'Union", Maison du Compagnon Inc.Témis., Maison parent-aise, Maison populaire de Joliette, Mirador des marmots, Mise au jeu Montréal, Mouvement action chômage de Charlevoix, Mouvement action chômage de Montréal, Mouvement action chômage de Pabok, Mouvement action chômage des Chenaux, Mouvement action chômage Trois-Rivières (MAC), Mouvement action communautaire Bas St-Laurent, Mouvement Action-Chômage de Longueuil, Mouvement Action-Chômage de St-Hyacinthe, Mouvement action-

découverte, Mouvement chômeurs et chômeuses de l'Estrie, Mouvement des sans emploi de Lotbinière, Mouvement des Travailleurs-euses Chrétien-ne-s, Multi-Caf, Nous nous intégrons en commun, Organismes d'aide aux assistés sociaux de Montréal, Organisation populaire des droits sociaux de Valleyfield, Organisme régional de développement éduco-témis (ORDET), P.O.P.I.R., Parents uniques, Parrainage civique de la Vallée du Richelieu, Parrainage civique Drummond, Parrainage Civique région Maskoutaine, Pavillon d'éducation Communautaire d'Hochelaga Maisonneuve, Personnes handicapées autonomes Rive-sud, Plan Nagua, Point d'appui, Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel de Rouyn, Point de services "Inform Action", Popco, Prévention suicide de Trois-Rivières, Production l'Accroche coeur, Promotion Handicap, R.D.A.S. Mont-Laurier, Radio basse-ville, RAIDD-AT, Rallye tiers-monde de Victoriaville, RE-NOU-VIE, Récupération Charlevoix-Montmorency, Regroupement Chômeurs-euses de Rouyn-Noranda, Regroupement d'aide aux travailleurs et travailleuses accidentées du Centre du Québec, Regroupement d'association de personnes handicapées de l'Abitibi Témiscamingue, Regroupement d'entraide sociale d'abiti-ouest, Regroupement d'Entraide Sociale du Témiscamingue, Regroupement de bouche à oreilles, Regroupement de défense des droits sociaux de Shawinigan, Regroupement des assistés sociaux des Îles, Regroupement des assistés sociaux du Joliette métropolitain, Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), Regroupement des centres de petite enfance de Montréal, Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel, Regroupement des femmes de Gaspé, Regroupement des femmes La Sentinelle, Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec, Regroupement des garderies des Cantons de l'Est, Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées 04 Nord, Regroupement des personnes assistées sociales de Granby et région, Regroupement des sans emploi, Regroupement des sans emploi de l'Érable, Regroupement des sans-emploi de l'Abitibi Témiscamingue, Regroupement des usagers et usagères du transport adapté de l'Estrie, Regroupements des assistés sociaux du Bas-Richelieu, Regroupement des cuisines collectives de Francheville, REPAS de Rouyn, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, Réseau d'entraide-Amiante, Réseau d'information et d'aide aux personnes assistées sociales, Réseau prévention suicide des Bois-francs, Service budgétaire et communautaire d'Alma, Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi, Service budgétaire et communautaire de Jonquière, Service budgétaire populaire de Sherbrooke, Sessions populaires pour l'engagement social au Québec, Société canadienne de sclérose en plaques, SOSACO, Sourire sans faim, Télévision communautaire de la région de l'Amiante, Télévision communautaire de Plessisville, Télévision communautaire des Bois-Francs, Télévision communautaire St-Pascal, Télévision communautaire "Vents et Marées", Théâtre la Rubrique, Théâtre Parminou, Union des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de Montréal (UTTAM)

---